



Fédération Suisse de Vol Libre (FSVL)

Stratégie pour le sport de haut niveau 2026-2030

Versions

Version	Intitulé	Auteur	Date
0.1	Première ébauche	Bernhard Senn	5 mars 2026
0.2	Révision	Christian Boppart	
0.3	Ajouts	Bernhard Senn	18 mars 2026
0.4	Vérification de la mise en page et des détails	Bernhard Senn	25 mars 2026
0.5	Adaptation conformément à la discussion du comité	Christian Boppart, Daniel Graf	avril 2026
1.0	Décision du comité directeur	Comité	24 juin 2026

Traduction automatisée à l'aide de l'IA. La version originale est en allemand.



1. Introduction

Le présent document 2026 – 2030 sert de ligne directrice pour le développement du sport de compétition en parapente et en delta en Suisse. L'objectif est d'optimiser les structures, de promouvoir les talents de manière ciblée et d'assurer le succès international à moyen et long terme. Il s'adresse aux athlètes, aux entraîneurs, aux membres de la fédération ainsi qu'aux organisations partenaires et définit les priorités stratégiques, les responsabilités et les mesures à prendre.

2. Principes généraux de la stratégie du sport de haut niveau

La présente stratégie du sport de haut niveau repose sur les directives du comité de la FSVL, de Swiss Olympic et de la fédération internationale FAI/CIVL.

2.1 Directives du comité directeur de la FSVL

Les directives du comité de la FSVL comprennent la charte 2019, la stratégie 2020plus et, en particulier, les décisions du comité directeur du 18 avril 2024 relatives au projet de développement organisationnel du sport de haut niveau (« OELS »).

Les objectifs, mesures et recommandations suivants ont été définis comme axes prioritaires dans le cadre du projet OELS :

- Développement d'une vision commune et d'un système d'objectifs clair pour le sport de haut niveau
- Clarification des relations entre les disciplines et la fédération faîtière FSVL.
- Définition du rôle des responsables de discipline.
- Clarification des interfaces et du rôle du responsable du sport de haut niveau.
- Établissement d'une vue d'ensemble de toutes les instances et de leurs missions.
- Identification et exploitation des synergies potentielles au niveau de l'administration et de l'organisation.
- Identification et exploitation des synergies potentielles dans le domaine sportif.
- Coordination globale de la communication, des relations avec les médias, de l'identité visuelle (CI/CD) et du sponsoring.
- Amélioration de l'intégration des nouveaux membres de la ligue.
- Garantie du transfert de savoir-faire et réduction des dépendances en matière de personnel.
- Amélioration de la documentation et mise en place d'un système centralisé de stockage des données.



- Optimisation de la convivialité du site web.
- Renforcement du système de contrôle interne.
- Formulation de principes de gestion.
- Amélioration des échanges et de la collaboration

Dans le cadre du projet OELS, le comité directeur a par ailleurs décidé d'intégrer le sport de compétition au sein du secrétariat (mettant ainsi fin à sa gestion directe par le comité directeur), de créer le poste de responsable du sport de compétition, de séparer l'organisation des compétitions et de lui allouer des ressources supplémentaires, d'accorder une grande importance au bénévolat, de maintenir des interlocuteurs clairs pour chaque discipline et de mettre en place un mécanisme d'escalade. Par ailleurs, la vision et la mission (voir ci-dessous, point 3) ainsi que les axes stratégiques (voir ci-dessous, point 5.1) ont été adoptés.

2.2 Directives de Swiss Olympic

Nous respectons les directives et les programmes de soutien de Swiss Olympic et de l'OFSP¹. Par ailleurs, la convention de prestations du 22 janvier 2025 conclue entre la FSVL et Swiss Olympic sert de base (annexe 1).

2.3 Directives de la Fédération internationale FAI et de la Commission CIVL

La stratégie en matière de sport de haut niveau s'appuie sur les directives de la fédération internationale FAI/CIVL et les compétitions nationales sont organisées et menées conformément aux directives de la FAI/CIVL. <https://www.fai.org/page/sporting-code-section-7>

3. Vision et mission

Le comité directeur a adopté la vision et la mission le 18 avril 2024. Celles-ci constituent le cœur de la stratégie en matière de sport de haut niveau

Vision

Nous accompagnons de manière ciblée les athlètes pratiquant le vol libre afin qu'ils atteignent leurs meilleures performances, avec pour objectif de figurer parmi les meilleurs au niveau international.

¹ [Site web de Swiss Olympic : soutien aux fédérations](#)



Mission

- Nous créons un environnement motivant et valorisant dans lequel les pilotes ambitieux peuvent, grâce à un soutien ciblé, exploiter pleinement leur potentiel et partager leur passion pour le vol libre.
- Grâce à un réseau étendu, à une formation et à des entraînements professionnels, à une organisation exceptionnelle des compétitions et à une innovation continue, nous façonnons le développement durable du vol libre tant au niveau national qu'international et garantissons ainsi l'accès aux ressources humaines et financières nécessaires.
- Nous entretenons et encourageons une communauté dynamique de bénévoles et de professionnels qui contribue activement au succès du vol libre.

4. Situation actuelle

4.1. Constatations fondamentales

Quelques constatations fondamentales sur la situation actuelle :

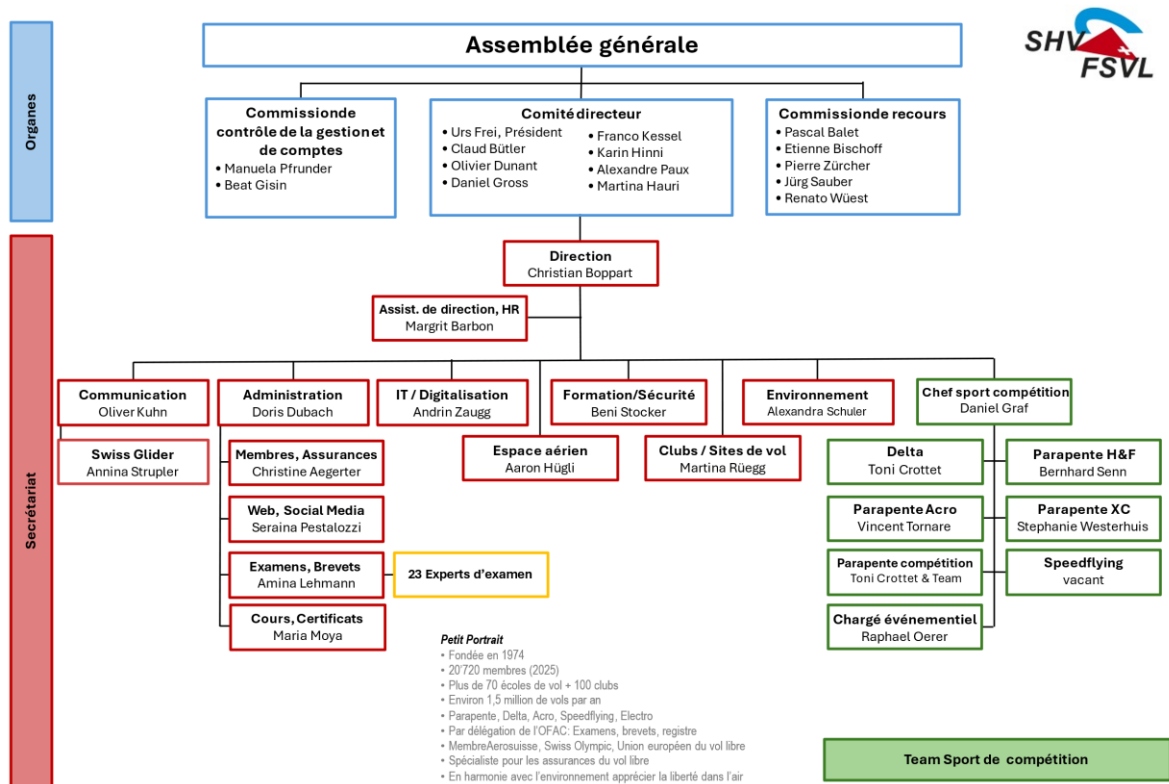
- Toutes les disciplines du parapente (compétition, H&F, acro, XC) et du delta sont bien ancrées au sein de la fédération.
- Les disciplines sont appelées « ligues » ; chaque ligue dispose d'une direction qui assume généralement aussi le rôle d'entraîneur.
- Le secrétariat coordonne le sport de compétition par l'intermédiaire du responsable du sport de compétition. Le responsable des événements organise les compétitions nationales.
- Les tâches telles que la comptabilité, le décompte des points, la gestion des trackers, les médias/réseaux sociaux et les espaces aériens sont assurées par des bénévoles ou dans le cadre de petits postes à temps partiel.
- Les formats des compétitions nationales fonctionnent très bien dans toutes les disciplines.
- Les budgets sont fixés par ligue dans des conventions de prestations.
- Le site web www.swissleague.ch facilite la gestion des membres, l'organisation des entraînements, le déroulement des compétitions et la couverture médiatique.

4.2 Organisation du sport de haut niveau

Le 19 février 2025, le comité directeur a pris des décisions détaillées concernant l'organisation du sport de haut niveau.

Organigramme de la FSVL

L'organigramme présente la structure hiérarchique du sport de haut niveau ainsi que son organisation.



Organigramme, juin 2026



4.3 Finances et dotation en personnel

Le comité directeur fixe les cotisations annuelles pour les ligues ainsi que les effectifs des parties prenantes.

Fonctions

Discipline / Domaine de compétence	Expenditure / Charges / Dépenses	Pourcentage de poste
Delta	51 000 CHF	20 %
Compétition de parapente	125 000 CHF	110 %
Parapente « Hike & Fly »	50 000 CHF	30 %
Parapente XC	50 000 CHF	20 %
Parapente acrobatique	70 000 CHF	20 %
Responsable événementiel	1)	80 %
Responsable du sport de compétition	1)	80 %
Parrainage, FAI, etc.	70 000 CHF	
Championnats suisses, Swisscups, fête du sport	105'000 CHF	
Total des dépenses	521'000.00 CHF	360 %

1) Le responsable des événements et le responsable du sport de compétition ne disposent pas d'un budget distinct. Les dépenses du responsable des événements sont financées par les budgets de la ligue. Les dépenses du responsable du sport de compétition sont financées par les budgets « Sponsoring », « FAI », etc. (qui comprennent également un budget destiné au soutien de la formation continue [jusqu'à présent financée principalement par le budget du secrétariat] et diverses petites dépenses), ainsi que par les Championnats suisses, les Swisscups et la fête du sport.

Le comité directeur a augmenté à titre temporaire les contributions pour Hike & Fly et XC de 10 000 CHF chacune pour les années 2025 et 2026, les fixant ainsi à 50 000 CHF.

Recettes totales dans la stratégie : charges, recettes, charges nettes

Les disciplines tirent leurs revenus des cotisations des pilotes et du sponsoring. Les cotisations des pilotes sont en partie intégrées au budget des disciplines et en partie



comptabilisées dans les comptes annuels de la FSVL. L'ensemble des recettes du sport de haut niveau se compose de la contribution de Swiss Olympic (280 000 CHF) ainsi que des revenus issus du sponsoring et des cotisations des athlètes (total : 110 000 CHF). La contribution de Swiss Olympic dépend essentiellement des réglementations relatives aux entraîneurs de sport de haut niveau (100 000 CHF). Ces règles ne sont actuellement pas respectées, mais de nouvelles entreront bientôt en vigueur. L'évolution de la contribution de Swiss Olympic est pour l'instant incertaine. Si des changements significatifs devaient intervenir au niveau des contributions de Swiss Olympic (+/- 10 %), la stratégie devrait être revue. Si le sport de haut niveau générerait des recettes supplémentaires, cela n'aurait aucune incidence sur les contributions de la FSVL.

Charges nettes

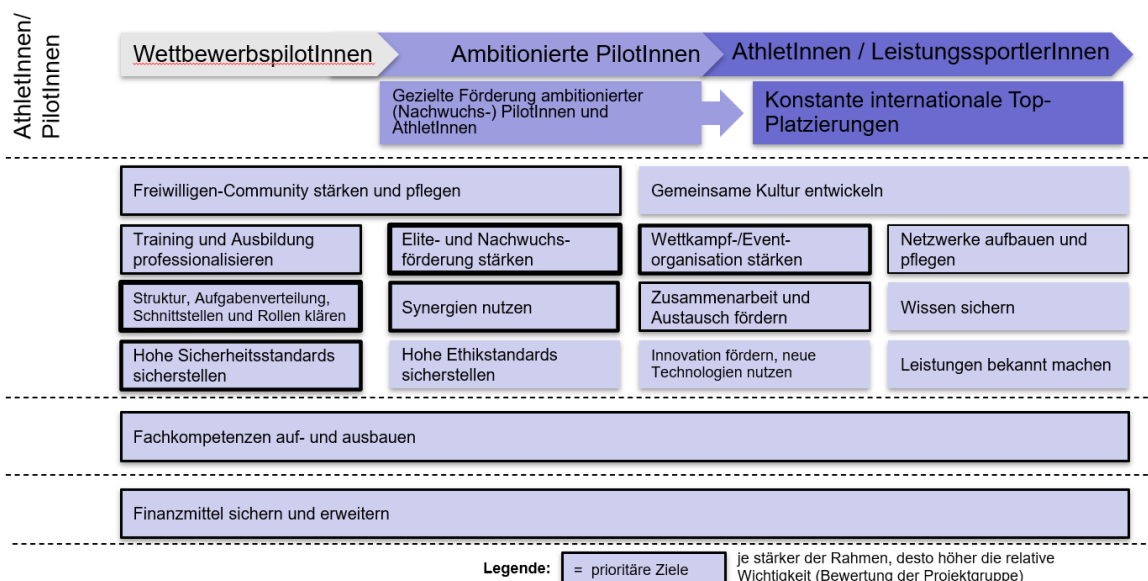
Les charges nettes selon la comptabilité par secteur (voir page 25 du rapport annuel 2025) s'élèvent à environ 570 000 CHF.

5. Stratégie

La stratégie repose sur les principes généraux (point 2) ainsi que sur la vision et la mission (point 3).

5.1 Axes stratégiques

Les axes stratégiques adoptés par le comité directeur (décision du 18 avril 2024 concernant le projet OELS) sont confirmés par la présente et s'appliquent à la stratégie détaillée ci-après (en allemand).



Résumé des axes stratégiques classés par ordre de priorité :

1. Clarifier la structure, la répartition des tâches, les interfaces et les rôles
2. Renforcer la promotion de l'élite et de la relève
3. Exploiter les synergies
4. Garantir des normes de sécurité élevées
5. Renforcer l'organisation des compétitions et des événements
6. Renforcer et entretenir la communauté des bénévoles
7. Professionnaliser l'entraînement et la formation
8. Développer des réseaux
9. Développer et renforcer les compétences techniques
10. Garantir et accroître les ressources financières
11. Garantir des normes éthiques élevées
12. Développer une culture commune
13. Encourager l'innovation et exploiter les nouvelles technologies
14. Préserver le savoir
15. Faire connaître les performances (relations presse)

5.2 Les 5 piliers fondamentaux de la stratégie de la FSVL en matière de sport de compétition

Les 15 axes prioritaires définis se regroupent autour des cinq piliers fondamentaux suivants (en allemand).



5.2.1 Gestion des équipes et entraînement

- Entraînement structuré des équipes de haut niveau dans toutes les disciplines.
- Constitution et entretien d'un vivier d'entraîneurs compétents dans toutes les disciplines.
- Des descriptions de rôles claires
- Mettre en place des sélections de talents et de cadres selon **le PISTE** (Pilot Support Tool).
- Créer des offres d'entraînement spécialement destinées aux femmes.
- Promouvoir de manière ciblée les talents féminins et les figures de référence.
- Assurer la participation aux grands événements internationaux (FAI Cat. 1).





5.2.2 Compétitions

- Organiser et développer des compétitions régionales et nationales afin de promouvoir toutes les disciplines. Mettre en place le label « Swissleague » en tant que système de compétition dans toutes les disciplines.
- Organiser des compétitions internationales en Suisse en tant que projets autonomes.
- Assurer une communication claire et efficace via différents canaux pour toutes les disciplines.
- Valoriser, soutenir et encourager comme il se doit la communauté des bénévoles dans le domaine des compétitions.
- La participation aux compétitions des Championnats d'Europe et du monde (catégorie 1 de la FAI) est assurée dans la limite des possibilités financières du budget consacré au sport de haut niveau, conformément à ce qui a été convenu au sein de l'équipe chargée du sport de haut niveau.

5.2.3 Promotion de la relève

- La promotion de la relève s'appuie sur les analyses actuelles du classement mondial et des disciplines sportives pour toutes les disciplines.
- Les parcours idéaux des athlètes sont définis et représentés selon **le modèle FTEM** (Foundation, Talent, Elite, Mastery) dans toutes les disciplines.
- Mise en place et développement de programmes de promotion spécifiques pour les athlètes féminines et pour les jeunes athlètes (moins de 26 ans).
- Utiliser de manière ciblée le système de compétition « Swissleague » pour la détection des talents.
- Améliorer et mettre en évidence la collaboration et la perméabilité entre les disciplines.
- Améliorer et développer la collaboration avec les clubs et associations pour la promotion de la relève (Foundation).

5.2.4 Sécurité et prévention

- Les questions de sécurité et de prévention revêtent la plus haute priorité dans le cadre des activités des équipes nationales et des compétitions, dans la promotion de la relève ainsi que dans la formation initiale et continue.
- Défendre la question de la sécurité en lui accordant la plus haute priorité au sein des instances internationales.
- Appliquer systématiquement les normes de sécurité en vigueur, les contrôler et, si nécessaire, les adapter.

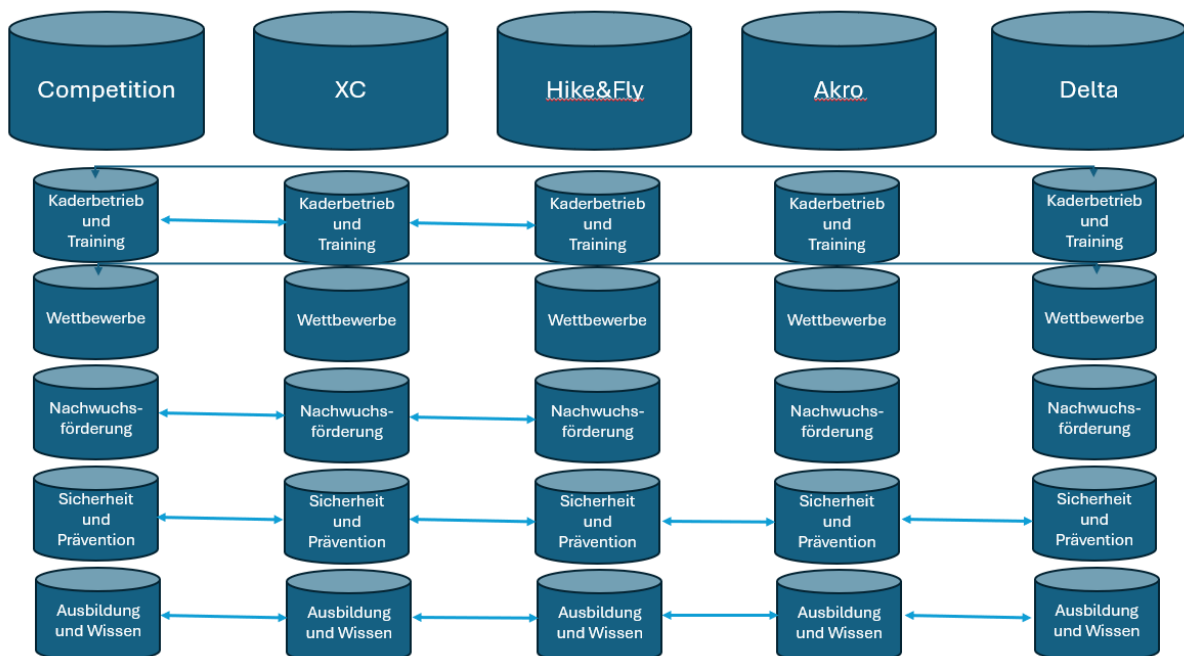
5.2.5 Formation et connaissances

- Entretien et maintenir à un niveau élevé notre influence au sein des instances internationales.
- Mettre en place et consolider une offre structurée de formation initiale et continue destinée aux entraîneurs et aux coaches.
- Observer les tendances dans le domaine du matériel et y réagir de manière adéquate.
- Optimiser les conditions d'emploi et de travail des entraîneurs, des coaches et des responsables.
- Entretien et valoriser la communauté des bénévoles.
- Préserver le savoir-faire grâce à une planification judicieuse de la relève aux postes et fonctions clés

5.3 Exploitation des synergies entre les disciplines

L'objectif est d'exploiter systématiquement les synergies interdisciplinaires et d'éviter les doublons. Un échange intensif d'expériences entre les disciplines contribue de manière significative au développement du vol libre et à l'amélioration des performances sportives. L'équipe « Sport de compétition » existante offre à cet effet un cadre organisationnel optimal.

Le graphique suivant illustre les possibilités évidentes d'exploitation des synergies et de collaboration (en allemand).





5.4. Organisation et ressources

L'organisation actuelle est confirmée. Voir le point 4.2 ci-dessus.

Le comité directeur est responsable des décisions fondamentales en matière de stratégie, d'organisation, de finances et de rapports. À savoir :

- Stratégie en matière de sport de haut niveau
- Contributions financières pour chaque discipline et cadre financier des autres domaines du sport de compétition
- Dotation en personnel
- Mandats de prestations pour chaque discipline
- Organisation au niveau de l'« organigramme de la FSVL »
- Approbation du rapport annuel
- Décisions ayant une portée stratégique, politique, organisationnelle fondamentale ou autre portée significative

Pour le sport de haut niveau, une stabilité à moyen terme et une sécurité de planification sont souhaitables ; c'est pourquoi les décisions du comité directeur s'appliqueront désormais pour une durée de 4 ans. En cas de changement significatif des circonstances, des décisions intermédiaires sont également possibles.

Au sein de l'équipe « Sport de haut niveau », les rôles, les responsabilités et les missions sont affinés et clairement définis. Les interfaces entre les disciplines, la fédération et les athlètes sont examinées, améliorées et, si nécessaire, soumises au comité directeur pour approbation.

7. Mesures concrètes

7.1 Réalisation d'analyses de la situation mondiale dans toutes les disciplines

Chaque discipline élabore sa propre analyse de la situation mondiale, actualisée. Ensemble, elles constituent la base du concept de promotion du sport de haut niveau.

7.2 Élaboration du concept de promotion du sport de haut niveau de la FSVL

Une fois la présente stratégie du sport de haut niveau adoptée par le comité directeur, le concept de promotion du sport de haut niveau sera élaboré conformément à la fiche technique « *Concept de promotion du sport de haut niveau* » de Swiss Olympic. Les directives de la fédération, la présente stratégie du sport de haut niveau, les directives



internationales, celles de Swiss Olympic et de l'OFSPPO, ainsi que les analyses de la situation mondiale de toutes les disciplines constituent la base du **concept de promotion du sport de haut niveau de la FSVL**.

Le concept de promotion du sport de haut niveau de la FSVL couvre les thèmes suivants :

7.2.1 Objectifs mesurables du sport de haut niveau : définir des objectifs SMART pour toutes les disciplines.

7.2.2 Parcours des athlètes : FTEM et planification de carrière

7.2.3 Équipes de haut niveau : structure des équipes et exigences de performance (critères de sélection) dans toutes les disciplines.

7.2.4 Concept de formation des entraîneurs comprenant une formation initiale et continue : afin de répondre aux exigences imposées aux entraîneurs, coaches et responsables qualifiés, des parcours de formation structurés sont nécessaires. Le concept de formation présente les qualifications possibles ainsi que les parcours de formation correspondants. Ce concept est interdisciplinaire et s'applique à toutes les disciplines sportives, complété par les axes de formation spécifiques à chaque discipline. Il convient en outre d'exploiter au maximum les synergies entre les différentes disciplines.

7.2.5 Infrastructures d'entraînement et de compétition : identification et mise en place de lieux et de centres d'entraînement idéaux en Suisse et en Europe. Les possibilités financières restent déterminantes.

7.2.6 Accompagnement et soutien en sciences du sport : le diagnostic des performances, les tests de matériel et d'autres offres de soutien accompagnent les athlètes sur la voie vers l'élite.

7.2.7 Le vol libre et l'armée : l'objectif est d'étudier les possibilités de collaboration avec l'armée afin que les sportifs qualifiés ainsi que les athlètes de haut niveau puissent bénéficier de conditions d'entraînement avantageuses pendant l'école de recrues (ER) et les cours de répétition (CR). En outre, les instruments de promotion sportive existants de l'armée doivent être rendus accessibles au vol libre et les avantages financiers qui y sont liés doivent pouvoir être exploités.

7.3 Autres mesures

7.3.1 Mener un travail médiatique actif et coordonné au sein des disciplines. Il s'agit notamment d'entretenir les canaux existants sur les réseaux sociaux et de préparer du contenu médiatique destiné à la presse écrite et aux médias électroniques traditionnels.



7.3.2 Intensifier la recherche de sponsors potentiels et maintenir les relations avec les sponsors existants.

7.3.3 Organisation d'événements : maintenir et développer la collaboration avec les autorités, les organisations environnementales et, dans le domaine de l'espace aérien, avec l'Office fédéral de l'aviation civile. Utiliser les structures déjà en place au sein de la fédération.

8. Suivi des résultats

Les cinq piliers fondamentaux et axes prioritaires de la présente stratégie du sport de haut niveau sont décrits en détail dans le concept de promotion du sport de haut niveau, et les critères suivants sont définis de manière mesurable et vérifiable selon la méthode SMART et adaptée à chaque discipline.

8.1 Résultats sportifs mesurables : places sur le podium et classements dans le top 10 aux Championnats du monde et d'Europe de la FAI (Cat. 1) dans toutes les disciplines. Places sur le podium et classements dans le top 10 en Coupe du monde, à la XAlps et lors d'autres compétitions de haut niveau. Une analyse annuelle des résultats permet d'évaluer l'évolution des performances dans chaque discipline.

8.2 Communiqués de presse et couverture médiatique : nombre de reportages par discipline et par an, répartis entre télévision, radio, articles en ligne et presse écrite.

8.3 Satisfaction des athlètes : enquête annuelle menée auprès des athlètes de l'équipe nationale dans toutes les disciplines sur le travail de l'équipe de sport de haut niveau.

8.4 Satisfaction de la direction et du comité directeur de la FSVL : retours d'information sur le travail de l'équipe « Sport de compétition » par le directeur général et le comité directeur lors de l'entretien annuel.

8.5 Entretien annuel et retours d'information de Swiss Olympic : l'entretien annuel avec Swiss Olympic offre une excellente occasion d'examiner les objectifs, les mesures prises et l'actualité sous un regard extérieur critique.

La présente stratégie de la FSVL en matière de sport de compétition et les mesures qui en découlent feront l'objet d'une évaluation au bout de 4 ans afin d'en mesurer le succès et, le cas échéant, d'être adaptées. Une évaluation sera effectuée au bout de deux ans et présentée au comité directeur sous la forme d'un document (3 à 5 pages) à titre d'information.